

Le 16/06/2022

REUNION DE CONSEIL MUNICIPAL du 16 juin 2022

Début de la séance : 20 heures 30

Présents : Dominique ROUSSEAU, Annie PETITON, Joël BERTHELEMY, Sébastien AUBRY, Marie-Pierre GAUBERT, Sylvie MAILLY, Anthony MARAIS (20 heures 43), Delphine HEBERT (20 heures 39), Solange SANCHEZ, Bertrand DECAUX, Cyril BARRABE

Pouvoirs : Sébastien AUBRY pour Marianne RENAULT

Absent excusé : Frédéric DURAND

Absents : Justine QUIBEL, Isabelle DAGUENET

Secrétaire de séance : Joël BERTHELEMY

1/ Le compte-rendu du Conseil Municipal du 05/05/2022 est lu et approuvé à l'unanimité.

2/ Régularisation du poste de Mme CANU : Il est convenu que l'amplitude horaire hebdomadaire du contrat de Mme CANU sera de 14 heures en administratif et 14 heures en service technique.

Adopté à l'unanimité

3/ Afin de renforcer le secteur de la maternelle et plus précisément les périodes de repos il est convenu que Mme Nadia COLASSE ne sera plus agent d'animation mais ATSEM.

Adopté à l'unanimité

4/ Modification de la durée hebdomadaire du contrat de travail de Mme DELAMARE qui passe de 28 heures à 30 heures pour son poste de rédacteur principal 1ère classe.

Adopté à l'unanimité

5/ Montant des subventions 2022 aux Associations :

Amicale des anciens	150€	non votante : Annie PETITON
Accueil et Loisirs	250€	non votante : Solange SANCHEZ
Anciens Combattants	200€	
AFEM	0€	
ASCB	2500€	non votants : Dominique ROUSSEAU Cyril BARRABE
Jumelage	100€	
Anerie de Beaulieu	300€	
Coopérative scolaire	1000€	non votant : Anthony MARAIS
Paniers de la Presqu'île	250€	non votante : Marie-Pierre GAUBERT
Les Pieds dans l'eau	2000€	
Colibri	300€	non votante : Marie-Pierre GAUBERT
Société de Chasse	200€	
USPI	750€	non votant : Joël BERTHELEMY
Montant total :	7050€	

La Société de chasse et l'USPI percevront leur dû après production de leur PV d'Assemblée Générale respectif.

Adopté à l'unanimité

Dominique ROUSSEAU donne lecture de la demande de subvention de l'Association Les Pieds dans l'eau. Ce document comprend la présentation de l'association (composition du bureau, moyens humains), le compte de résultat de l'exercice 2020, les projets de l'association, le budget prévisionnel 2022 et les manifestations. Il demande la confirmation de la subvention de 2000€.

Adopté par 7 voix

Abstention de Sébastien AUBRY, Marie-Pierre GAUBERT, Annie PETITON, Cyril BARRABE

Delphine HEBERT ne participe pas au vote

6/ Montant des subventions pour les associations hors commune :

Amicale des Maires : 63,80€

Fonds de solidarité au logement : 520,60€

Adopté à l'unanimité

7/ Convention MJC été 2022 :

Cette convention est la même que l'année précédente et est reconduite dans sa totalité.

Adopté à l'unanimité

8/ Modification comptable : Assouplissement des documents relatifs à l'investissement.

Passage de la M14 à la M57.

Adopté à l'unanimité

9/ Questions diverses

La Convention pour l'entretien du verger conservatoire sera revue compte tenu des sommes réclamées par l'APHN.

Nous avons obtenu les subventions d'investissement suivantes :

Subvention du Département pour les chemins PMR / 15 822€

Subvention de la Métropole pour les bâtiments 64 791,80€

Subvention du Département pour les bâtiments 69 285€

Fin de la séance : 23 heures 50